Plus grand archipel de l'Europe du Nord, Chausey est un quartier maritime de Granville situé à 16 km de la côte.

La centaine d'îles et d'îlots à marée haute laisse place à plus de 3000 hectares d'estran les jours de grande marée.

L'exceptionnelle richesse de ses milieux naturels fait de l'archipel de Chausey un haut-lieu du patrimoine naturel. Ainsi, il est inscrit au réseau Natura 2000 et bénéficie de mesures de protection nationales, dont celle de site classé, de réserve de chasse maritime et terrestre



Découverte de l'île





Important : île sans poubelle. Ne jetez aucun détritus et remportez vos déchets avec vous.

L'accès aux îlots est strictement interdit

pour les nombreuses colonies d'oiseaux

du 15 septembre au 15 juillet, zones de nidification





Camping et bivouac interdits











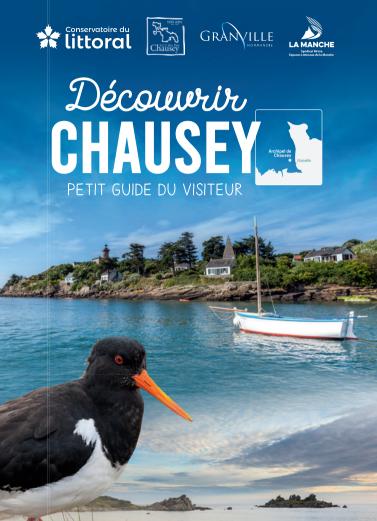


Renseignements:

Office de Tourisme Granville Terre et Mer Tél. 02 33 91 30 03 www.tourisme-granville-terre-mer.com







Sur la Grande Île, les propriétaires principaux sont la Société Civile Immobilière des Îles Chausey (38 ha) et le Conservatoire du littoral (6 ha).

Le cheminement est autorisé uniquement sur le sentier du littoral balisé et les chemins publics.

La promenade peut présenter des risques (falaises), votre responsabilité est engagée en cas d'accident résultant d'imprudence ou d'inattention de votre part.





Balisage













Ne gaspillez pas l'eau et l'électricité. Vous êtes sur une île, les ressources sont précieuses. Nous comptons sur vous pour les économiser.



La Grande île dispose d'un seul bloc de toilettes publiques proche des commerces. Prenez vos dispositions.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Une présence humaine ancienne

Les premiers Chausiais, des chasseurs-cueilleurs, sont arrivés à pied, il y a plus de 12 000 ans. À cette époque, la mer n'était pas encore présente à cet endroit et l'île actuelle était reliée au continent. Plus tard, les Vikings, en venant naviguer dans ces eaux, ont donné au chenal le nom de « Sound » (prononcer « son ») qui signifile « étôroit ».

Granit voyageur

L'une des grandes richesses de Chausey est son granit. Dès le Moyen-Âge, il a servi à bâtir le Mont-Saint-Michel. Plus tard, on le retrouve dans la construction des quais de Londres et des rues de Paris. Jusqu'à 500 carriers ont travaillé à son extraction au XIXº siècle. Il a aussi été utilisé pour reconstruire Saint-Malo après la Seconde Guerre mondiale.

Le phare

Inscrit aux Monuments historiques, le phare a été mis en service en 1848. Sa tour carrée culmine à 37 m au-dessus de la mer. Automatisé, il n'héberge plus de gardiens.

Le sémaphore

culminant de la Grande IIe, le sémaphore était un poste de surveillance et de signalisation pouvant communiquer avec les navires. Désaffecté en 1939 et devenu propriété du Conservatoire du littoral, il a été intégralement rénové en 2007 et accueille désormais les scientifiques et naturalistes qui étudient l'archinel.

Construit en 1867 sur le point

Le for

Construit sous Napoléon III de 1859 à 1866, le fort a surtout abrité des prisonniers : Communards (1871), Allemands et Autrichiens (Première Guerre mondiale) qui ont d'ailleurs construit la grande cale... C'est aujourd'hui un lieu d'habitation pour les pêcheurs, employès communaux et gardes du littoral. Seule se cour est ouverte au public.

Marin Marie et Louis Renault

Deux personnages amoureux de l'archipel sont indissociables de son histoire récente. D'abord le célèbre constructeur automobile Louis Renault, qui restaura le vieux fort dans les années 1920. Ensuite, le peintre de la Marine et navigateur Marin Marie (1901-1987), qui vécut lonotemos sur la Grande Île.

Le village des Blainvillais a abrité au XIX des ouvriers de Blainville-sur-mer venus pour l'exploitation de la soude, fabriquée en brûlant du varech.

CHAUSEY AUJOURD'HUI





la plaisance régionale.

UNE ACTIVITÉ DE PÊCHE ET DE CONCHYLICULTURE

La pêche artisenale aux crustacés (principalement le homard) et la conchyliculture (huitres, moules et même palourdes !) profitent pleinement de la richesse exceptionnelle du site, notamment de la qualité de ses eaux. Le maintien de pécheurs professionnels

sur la Grande Île est soutenu par la mise à disposition de logements dans le fort, propriété du Conservatoire du littoral.



BAIGNADE ET PÊCHE À PIED

Pour la baignade, la plage de Port-Marie est surveillée du 15 juin au 15 septembre. Vous pouvez également vous rendre sur les plages non surveillées de Grande Grève où vous chercherez le rocher de l'éléphant ou celle de Port-Homard d'où vous pourrez apercevoir la Bretagne.

Les pêcheurs à pied respectent cet environnement exceptionnel et se réfèrent au « Guide de la pêche à pied dans l'archipel », édité tous les ans avec le Comité des Pêcheurs Amateurs Granvillais.

UNE FAUNE ET UNE FLORE REMARQUABLES

